

---

Compte rendu - CAP du 8 novembre 2016  
Des Techniciens Supérieurs de l'Économie et de l'Industrie

**Participants :**

Pour l'administration : M. Jean-Pierre BAILET (Président de la CAP), M. Daniel LALANNE (chef du BPCT-DGE), M. Emmanuel ROUSSEL (mission MS4P-SG-DGE), Mme Isabelle LE CRONC (MEDDE-DGPR), M. Steve MOHAMED (MEDDE-DRH), M. Patrick TERRIER (MEDDE-DRH), M. Jérôme CAMUS (MEDDE-DRH), Mme Cécile LERAY (MEDDE-DRH), M. Jean Luc STRACZEK (DGE).

Pour le personnel :

Solidaires I.D.D : Thierry GODINEAU représentant titulaire, Alain XIMENES représentant suppléant, Frédéric BILLARDEY et Pascal MARIE convoqués comme experts.

Pour l'entente FO : 7 représentants titulaires, suppléants ou experts

Pour l'alliance CFDT/CGT : 2 représentants titulaires ou experts

Le président, Monsieur J.P BAILET ouvre la CAP à 9h30 après vérification du quorum.

Ensuite, les représentants du personnel font chacun lecture d'une déclaration liminaire. Celle de Solidaires I.D.D est jointe en annexe de ce compte-rendu.

***En réponse aux déclarations liminaires le président précise les points suivants :***

Pour le PPCR (mise en œuvre et mesures indemnitaires associées), la DGE a décidé d'appliquer la « neutralité indemnitaire ». Elle a bien noté les remarques des organisations syndicales mais n'est pas en capacité de donner, à ce stade, d'information sur les grilles indemnitaires.

La DGE aura à distinguer les opérations dites « primes/points » (attribution de points d'indice supplémentaires moyennant une baisse proportionnelle des indemnités), pour les autres aspects, les négociations sont en cours avec la DRH. La DGE nous tiendra informés au gré des évolutions (IIM et TSEI).

Pour VT 2005 la DGE a développé une campagne d'information. Le président reconnaît s'être engagé à faire un bilan qui n'est pas réalisé à ce jour. Cependant la DGE affirme qu'il reste aujourd'hui une grosse centaine d'agents concernés (MAD) et rappelle que les promotions à TSPEI se font sur place sans mobilité.

La DGE n'est pas opposée à l'idée d'organiser une réunion d'échanges sur le sujet. Elle souligne, qu'à sa connaissance, il y a peu de remontées d'agents en souffrance.

Pour le RIFSEEP, la DGE y voit plus clair, le dispositif sera appliqué au 1er janvier 2018. Elle s'engage à voir avec les organisations syndicales la mise en place de cette mécanique. A ce stade la DGE a obtenu de la DRH un alignement du dispositif sur celui des corps d'administration centrale de Bercy.

Pour les ZUS (Zones Urbaines Sensibles), 60 ou 70 dossiers sont en instance dans les services. Leur traitement se fera conjointement avec la DRH du MEEM. Il était prévu de le faire après la mise en place de la Réate. Un projet va être envoyé à la DRH du MEEM en ce sens.

Pour la diminution du nombre de cycles de mobilité (3 à 2) et les « affectations intermédiaires » évoquées par Solidaires, il n'y a pas de cas connus au niveau du corps des TSEI. Le président demande à ce qu'on lui remonte les dossiers si nous en connaissons. Pour être transparent il mentionne qu'au MEEM il y a effectivement des cas de catégorie A+. Ce point est confirmé par l'un des représentants du MEEM qui explique qu'il s'agit là d'une expérimentation qui donnera lieu à un bilan avec les organisations syndicales. Le terme « mobilité inter-cycle » est employé.

Pour la Réate, le président prend note de l'ambiance générale qui est remontée. Cependant la plupart des postes sont sans changement, sans évolution substantielle. Il rappelle que s'il y a des soucis, les agents ont la possibilité d'engager un recours.

Solidaires ayant évoqué les difficultés d'un agent à qui l'administration refuse l'attribution de l'indemnité de départ volontaire (IDV), le président répond que ce sujet pourra être abordé en fin de séance.

Pour les règles de gestion (demande de Solidaires d'aller vers une adaptation à la situation actuelle) le président confirme qu'elles vont devoir évoluer pour notamment prendre en compte le passage de 3 à 2 cycles. Il est ouvert à la discussion.

Pour les examens professionnels, les résultats sont connus pour les écrits (TSPEI et TSCEI). Le président se réjouit de constater qu'il y a plus de candidats que de postes même s'il reconnaît que la DGE en attendait plus. Ces premiers résultats sont sans doute à mettre au crédit de la refonte des modifications des conditions d'organisation des examens.

Pour les lauréats TSCEI, il y aura une première liste de postes cependant comme il n'y aura plus que 2 cycles de mobilité pour postuler, la DGE accordera une certaine souplesse.

En réponse à une intervention de la liste CFDT/CGT qui demande de rappeler aux services les conditions requises afin de pouvoir être proposé au tableau d'avancement (TA), le président répond être d'accord.

Le dispositif d'attribution de réduction d'ancienneté va disparaître. Le principe a été validé par la DGAFP. Un nouveau dispositif d'évaluation est à l'étude pour le remplacer.

Une demande a été faite par une organisation syndicale en vue de décaler les dates des exercices de promotion. Le président répond qu'il est difficile de faire autrement.

A l'issue le président propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

**Formation plénière :**

- Approbation du procès-verbal de la séance plénière des TSEI du 7 juin 2016

Suite à des problèmes de personnels il ne sera pas procéder à l'approbation du PV, il le sera ultérieurement.

- Mouvements :

**Mutations de 2<sup>e</sup> niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE**

- Mutation circulaire SUMATRA TSCEI n° 25 du 25 juillet 2016 :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
CHAMARD Olivier	DIRECCTE Normandie à Rouen	310422

- Mutations de 2<sup>e</sup> niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
LEFRANCOIS Genevieve	CGDD/CGDD/SOS à Lyon	190 205
GERARD Wilfried	DREAL BFC/ DREAL 2C SPR à Besançon	195 002
DWORATZEK Ganaël	DREAL BFC/ DREAL 2C UT 70 25 à Besançon	194 550
SILLEM Marion	DREAL Bretagne/ DREAL 35 UT 35 à Rennes	194 317
MALTERRE jean Christian	DREAL Corse/ DREAL 2A SES à Ajaccio	193 095 sous réserve mobilité de Gilles MOLLES au 1er juillet
TOUSSAINT Denis	DREAL Grand-Est à Bar le Duc	193 947
BERGHE Mélanie	DREAL Hauts de France/ DREAL 59 UT à Prouvy	192 883 sous réserve vacance de poste
LANGUEDOCQ Évelyne	DRIEE/ DRIEE SECV/ CNRV à Montlhéry	192894
PLATON Karine	DEAL Martinique/ DEAL 972 SREC à Schoelscher	193 908 sous réserve d'arbitrage inter corps
EZEQUEL Olivier	DEAL Mayotte/ DEAL 976 SEPR à Mamoudzou	194 163 promu TSCEI
DUPONT Mathieu	DREAL Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux	193 671
LACLAUTRE Christelle	DREAL Nouvelle-Aquitaine à Limoges	193 675

**Mutations de 1<sup>er</sup> niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE**

- Mutations circulaire SUMATRA TSEICN / TSPEI n° 26 du 25 juillet 2016 :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
AUTOURDE Amélie	DIRECCTE Centre à Orléans	310 414 pas avant le 1er mars 2017

- Mutations de 1<sup>er</sup> niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
DURAND Jean Jacques	DDT 69/ DDT 69 SST à Lyon	193 431 sous réserve vacance de poste sinon mutation sur son choix n°2 (193 306)
RAMBAUD Philippe	DREAL ARA/ UDR à Villerbanne	194 306 sous réserve de mutation de Jean Jacques DURAND sur 1er choix,
SOUBEYROU Philippe	UiDDA Drôme Ardèche à Valence	191529
RYCHTER Sébastien	DREAL BFC/ DREAL 2C STM à Dijon	194 900
BOUDIA Mimoun	DREAL BFC/ DREAL 2C UT 58 89 à Auxerre	192 290
CONSTANT Eve	DREAL Grand Est à Metz	192 450
DELAVAUX Didier	DRIEE/ DRIEE SECV/ CNRV à Montlhéry	192 907
TAING Sandrine	DRIEE/ DRIEE UT 92 à Nanterre	193246
RENVOIZE Virginie	DREAL Normandie/ SSTV BHCV à Caen	190 638
VINCENT Christian	DREAL Nouvelle Aquitaine à Limoges	191 117
ROULAUD Charlotte	DREAL Nouvelle Aquitaine à Limoges	193 672
BRIOT Bertrand	DREAL Nouvelle Aquitaine à Périgueux	193 714
NICOL Stéphanie	DDTM 34/ DDTM 34 SAT OUEST à Béziers	193 967
BODIN Thomas	DREAL Occitanie à Toulouse	193 696
MOLES Gilles	DTAM ST PIERRE / MIQ/ DTAM 975 PMNPR à Saint Pierre	190 043 au 01/07/2017

### Repositionnements liés à la RÉATE - 2<sup>e</sup> vague

Solidaires intervient pour signaler que les tableaux DREAL n'indiquent pas les résidences administratives des agents ce qui ne permet pas une analyse fine des dossiers.

### Concours interne et externe TSPEI 2015 : Titularisations.

Tous les agents ont été titularisés sauf 2 dont le stage est prolongé de 6 mois. Solidaires demande que des éléments de réponse soient apportés en post-CAP pour s'assurer que les services d'accueil ont fait le nécessaire pour accompagner ces agents.

**Positions au 1<sup>er</sup> novembre 2016:** Recrutement - Disponibilité - Détachement - Retraites - Congé parental - MAD :

- MAD : 3 agents ont mis fin à leur MAD,
- Détachements sortants : 10 agents sont en détachement en vue de leur intégration dans le corps des IIM,
- retraite : 9 agents ont fait valoir leur droit à la retraite,
- intégration : 4 agents ont été intégrés au titre de l'article L 4139-3 du code de la défense,
- recrutement : 15 agents ont été recrutés suite au concours 2016.

**État des effectifs au 1<sup>er</sup> novembre 2016** (hors position de détachement, disponibilité, hors-cadre, congé parental) :

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total	Difference N-1
<b>Nombre</b>	146	318	329	793	-5
<b>%</b>	18,41	40,1	41,49	100,00 %	

### 1<sup>ère</sup> Formation restreinte (TSEICN)

- Approbation du procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> formation restreinte des TSEICN du 7 juin 2016.

Suite à des problèmes de personnels il ne sera pas procéder à l'approbation du PV, il le sera ultérieurement.

- Recours TSEICN - Exercice 2015.

2 agents ont engagé un recours concernant l'attribution des réductions d'ancienneté, seul un a obtenu satisfaction.

### 2<sup>e</sup> Formation restreinte (TSPEI)

- Approbation du procès-verbal de la 2<sup>e</sup> formation restreinte des TSPEI du 7 juin 2016.

Suite à des problèmes de personnels il ne sera pas procéder à l'approbation du PV, il le sera ultérieurement.

JP BAILET explique que cette année il y a problème avec des régions fusionnantes qui n'ont pas établi de priorité, exercice difficile.

- Tableau d'avancement au grade de TSCEI au titre de l'année 2017.

Nom - Prénom	Affectation	Type de promotion
BONNETERRE Christian	DREAL ARA	TRGS
JOSSERAND Lionel	DIRECCTE Bourgogne	TA
DESMOULIN Daniel	DRIEE IdF	Principalat

LEROUX Severine	DREAL Normandie	TA
GALLIEZ Annick	DREAL Hauts de France	TA
HAROUN Abderramhane	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	TA
KUBIAK Nicolas	DIRECCTE Grand Est	TA
PIECHON Bernard	DIRECTTE PACA	TA
MARCHAL Erick	DREAL Hauts de France	TA
PHILIPPS Daniel	DREAL Normandie	Principalat
VIENNET Gerald	DREAL BFC	TA

La question de l'application des règles de gestion pour les agents en position de MAD pose problème. En effet l'obligation d'avoir fait au moins 2 postes en qualité de TSEI, dont 1 sur un poste cœur de métier est bloquant pour les collègues en MAD.

- Recours TSPEI - Exercice 2015:

3 agents ont déposé un recours.

2 cas pour mention d'alerte, pour 1 cas elle est maintenue pour le second elle est levée.

1 agent a demandé un mois de bonification supplémentaire : accordé

### 3<sup>e</sup> Formation restreinte (TSCEI)

- Approbation du procès-verbal de la 3<sup>e</sup> formation restreinte des TSCEI du 7 juin 2016.

Suite à des problèmes de personnels il ne sera pas procéder à l'approbation du PV, il le sera ultérieurement.

- Recours TSCEI - Exercice 2015 :

2 agents ont déposé un recours sur l'attribution des réductions d'ancienneté : 1 agent a obtenu satisfaction.

- Exercice du droit de remords et demande de réintégration :

L'agent ayant demandé à bénéficier d'une réintégration sur son ancien poste, il a obtenu satisfaction.

#### **Annexe :**

Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D.

**Les représentants de Solidaires I.D.D. restent à votre disposition pour tous compléments d'information ou toutes précisions, n'hésitez pas à les contacter.**

M. Thierry GODINEAU (02.72.74.78.01) - [thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr)

M. Alain XIMENES (04.77.43.53.68) - [alain.ximenes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alain.ximenes@developpement-durable.gouv.fr)

M. Frédéric BILLARDEY (02.96.69.48.29) - [frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr](mailto:frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr)

M. Pascal MARIE (03.29.76.78.42) - [pascal.marie@direccte.gouv.fr](mailto:pascal.marie@direccte.gouv.fr)

**Pour rappel, les avis émis par la CAP ne sont que consultatifs. Les décisions ne seront officielles qu'après publication par l'Administration.**